

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en
Eau

Department of Agriculture, Environment and Water
Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

RAPPORT D'ACTIVITES DU PREMIER SEMESTRE 2016

Juillet 2016

Sigles et Abréviations	3
INTRODUCTION	4
I. VOLET ADMINISTRATION	5
1.1. Encrage institutionnel.....	5
1.2. Appui institutionnel	5
1.3. Organisation des comités de pilotage des projets et programmes.....	5
1.4. Participation à des rencontres	6
1.5. Elaboration des outils de gestion	6
1.6. Acquisitions.....	6
1.7. Fonctionnement	7
1.8. Production des rapports.....	7
1.9. Coordination des projets et programmes.....	7
II. VOLET INVESTISSEMENT	8
2.1. Le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO)	8
2.2. Le Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO	9
2.3. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA.....	10
2.4. Le Projet faim zéro	10
2.5. Le Projet Renforcement des capacités des pays d'Afrique de l'Ouest pour l'intégration des changements climatiques dans les politiques agricoles et la formulation de projets d'investissement.....	11
2.6. Le Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest.....	12
2.7. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO).....	13
2.8. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP).....	14
2.9. Le Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO).....	14
III. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE	14
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	15
ANNEXE I: TEMPLATE DES REALISATIONS (voir canevas de la Commission en Excel)	17

Sigles et Abréviations

AECID	: Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement
AFD	: Agence Française de Développement
AIC	: Agriculture Intelligente face au Climat
ANSAT	: Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo
APESS	: Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ARAA	: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité Inter Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel
CRA	: Centre Régional d'Agrhymet
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FSS	: Filets sociaux de sécurité
NAFCO	: National Food Buffer Stock Company
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ONASA	: Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
OPAM	: Office des Produits Agricoles du Mali
OPF	: Organisation Professionnelles Fautières
OPVN	: Office des Produits Vivriers du Niger
PASANAO	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PRAOP	: Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles
PRIA	: Programme Régional d'Investissement Agricole
PTBA	: Plan de travail et Budget Annuel
ROPFA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	: Réseau de prévention de Crise Alimentaire
RRSA	: Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion de Stock de Sécurité
TCP	: Programme de Coopération Technique
UE	: Union Européenne
USAID	: Agence des Etats-Unis pour le Développement International

INTRODUCTION

L'ARAA dont le mandat est « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées », a été créée par le règlement C/REG.1/08/11. Le lancement officiel de l'Agence s'est déroulé à Lomé, le 27 septembre 2013.

L'ARAA a sous sa coordination neuf (09) projets/programmes régionaux en cours d'exécution. Ces projets/programmes concourent à l'atteinte des objectifs des trois programmes régionaux de l'ECOWAP : i) le programme d'intensification agricole et de développement du pastoralisme ; ii) le programme régional d'appui aux filets nationaux de sécurité sociale et iii) le programme régional de régulation des marchés en Afrique de l'Ouest.

Pour l'année 2016, un plan de travail et budget annuel (PTBA) a été adopté lors de la réunion du Comité d'orientation stratégique de l'ARAA tenue à Lomé en République Togolaise le 24 mars 2016 et le Conseil des Ministres. Sur la base de ce programme, les principales réalisations au cours du premier semestre, se résument en deux grands volets : i) volet Administration et ii) volet Investissement ou programme.

I. VOLET ADMINISTRATION

L'Agence a inscrit au titre du premier semestre de l'année 2016, plusieurs activités entrant dans sa phase d'opérationnalisation en vue de l'atteinte de son mandat.

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent i) l'encrage institutionnel de l'Agence, ii) l'organisation du comité d'orientation de l'ARAA et des comités de pilotage des projets et programmes sous sa coordination ; iii) la participation à des rencontres ; iv) l'appui institutionnel des partenaires ; v) l'équipement des locaux ; vi) le fonctionnement ; vii) la coordination des projets et programmes et viii) la production des rapports.

1.1. Encrage institutionnel

L'encrage institutionnel de l'ARAA a été marqué par le déménagement de l'Agence dans ses nouveaux locaux mis à sa disposition par le Gouvernement du Togo le 29 janvier 2016.

1.2. Appui institutionnel

USAID : poursuite de l'appui de l'USAID qui a commencé depuis le démarrage de l'ARAA en 2013. Cet appui permet la prise en charge du Directeur Exécutif, du Chef de l'Unité administration et finances et du comptable afin d'assurer la coordination des activités et l'élaboration du manuel de procédures administratives, comptables et financières. Ce manuel a été finalisé au cours d'un atelier qui s'est tenu en juin 2016 à Abidjan. Le contrat du personnel pris en charge par l'USAID qui a pris service le 03 juillet 2013 pour une durée de trois ans prendra fin le 02 juillet 2016. La CEDEAO devra donc intégrer le personnel dans son staff permanent en vue d'assurer la pérennisation de l'Agence.

AECID : l'appui de l'AECID permet, (i) la poursuite de la prise en charge de l'équipe technique de l'ARAA (le Chef de l'Unité technique, l'expert en planification stratégique et gestion de cycle de projets agricoles et l'expert en sécurité alimentaire et gestion de la vulnérabilité), (ii) le financement de certaines missions de l'ARAA, (iii) le fonctionnement (fournitures, communication, électricité), (iv) l'installation de la connexion internet dans le nouveau local, et (v) l'équipement du nouveau local en matériel informatique, mobilier de bureau, groupe électrogène et intracom.

1.3. Organisation des comités de pilotage des projets et programmes

La réunion du comité de pilotage de chaque projet sous la coordination de l'ARAA ainsi que le Comité d'Orientation de l'Agence ont été organisés du 19 au 24 mars 2016 à Lomé en République Togolaise. Ces réunions ont connu la participation de toutes les parties prenantes. Elles ont permis l'approbation, (i) des rapports d'activités annuels 2015 (physiques et financiers), (ii) des programmes d'activités et budget annuel 2016 de l'ARAA et des projets/programmes. Des orientations et des recommandations ont été formulées pour une meilleure mise en œuvre efficiente et efficace des activités.

1.4. Participation à des rencontres

L'ARAA a participé à plusieurs rencontres de dimensions nationales, régionales et internationales (RPCA d'avril 2016 à Paris, réunions de lancement du processus d'élaboration de la seconde génération des PNIA et du PRIA, atelier de validation du cadre de résultats de l'ECOWAP/PDDAA ; forum national du paysan Togolais en avril 2016, etc).

1.5. Elaboration des outils de gestion

En rappel en 2015, les procédures de passation de marchés, de ressources humaines, de gestion des immobilisations avaient été finalisées en 2015. Cette activité s'est poursuivie en 2016 avec la finalisation au cours d'un atelier organisé du 4 au 09 juin 2016 à Abidjan, du manuel des procédures: les procédures des audits, de la communication, du suivi-évaluation, de la documentation, des techniques d'information et de communication, des médias, de la traduction et de l'interprétation, de l'organisation des ateliers/séminaires et de la gestion de la logistique.

Outre cela, l'ARAA a entamé la mise en place d'un dispositif global de suivi-évaluation, de communication et de visibilité de l'Agence. Des consultants sont en cours de contractualisation pour apporter une assistance technique à la mise en place de ces dispositifs et ce, avec l'appui des partenaires, notamment celui de l'AECID et de la FAO pour le renforcement des capacités de l'Agence.

L'ARAA améliore sa communication afin de rendre visibles les différentes activités à travers trois actions majeures qui ont été engagées au cours du semestre :

- a) le développement d'une stratégie et d'un plan de communication et de visibilité ;
- b) le développement d'un manuel d'identité visuelle ou charte graphique, et
- c) la refonte et le développement d'un site web institutionnel.

Le deuxième semestre devrait voir l'aboutissement de ces actions mais aussi la mise en place du dispositif de suivi-évaluation.

1.6. Acquisitions

Pour le fonctionnement et les activités des projets et programmes, des contrats pour la fourniture de biens et services ont été conclus suite à des processus de mise en compétition conformément au dispositif réglementaire pour l'acquisition du matériel informatique, des meubles, des fournitures de bureau et la sélection des consultants.

Par ailleurs les processus de passation de marchés pour les fournitures 15 000 tonnes de céréales en vue de la constitution du premier stock de la réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO, la sélection de structures de stockage et la fourniture de 02 véhicules sont en cours de finalisation.

1.7. Fonctionnement

Le fonctionnement a concerné principalement l'organisation du Comité d'orientation et des comités de pilotage des projets et programmes, la prise en charge de certaines missions de l'ARAA, les frais de déménagement dans les nouveaux bureaux offerts par le Gouvernement du Togo, les frais de gardiennage du siège, des travaux d'extension du raccordement informatique, d'électricité, d'assurance et d'entretien des véhicules, de carburant pour les véhicules et des travaux de maintenance électrique du bâtiment.

1.8. Production des rapports

Tous les rapports requis ont été élaborés et transmis à la commission. Il s'agit du rapport d'activités et financier annuel 2015, du programme d'activité et budget annuel 2016 de l'ARAA ainsi que de tous les projets et programmes sous sa coordination. En plus, le rapport du premier trimestre a été élaboré et transmis suivant le canevas de la Commission et des rapports financiers mensuels.

1.9. Coordination des projets et programmes

Au cours du premier semestre, l'ARAA a assuré la coordination de 09 projets et programmes régionaux d'un coût total de 121 millions de dollars.

Il s'agit du : i) Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO) ; ii) Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO ; iii) Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA ; iv) Projet faim zéro ; v) Projet Renforcement des capacités des pays d'Afrique de l'Ouest pour l'intégration des changements climatiques dans les politiques agricoles et la formulation de projets d'investissement ; vi) Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest ; vii) Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO) ; viii) Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP) ; ix) Projet de renforcement des capacités de l'ARAA (TCP-FAO).

L'ARAA a, (i) organisé le processus de sélection des projets portés par des acteurs de développement dans les Etats membres de la CEDEAO, à travers des appels à propositions de projets, ayant abouti à la signature de 20 conventions avec les porteurs pour les action directes sur le terrain, (iii) assuré la formation des bénéficiaires sur les procédures de gestion des projets, (iv) élaboré un guide de gestion technique, comptable et financière aux profit des porteurs de projets.

Au total, 27 projets terrains retenus dans le cadre des appels à propositions de projets d'un coût total de 5,7 millions de dollars sont sous la supervision de l'Agence. Ce nombre est appelé à croître à plus de 40 avec le troisième appel à propositions du projet sur les actions innovantes et les filets sociaux de sécurité.

En vue d'assurer un suivi plus rapproché des projets et programmes sous la coordination de l'ARAA, il a été institué au sein de l'Agence chaque trimestre une

rencontre de présentation des rapports et des programmes d'activités trimestriels. Deux rencontres ont été tenues et ont permis de faire l'état de mise en œuvre à mi-parcours des activités et des recommandations des comités de pilotage.

II. VOLET INVESTISSEMENT

Le volet investissements concerne la coordination de la mise en œuvre des projets et programmes.

2.1. Le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO)

D'un coût global de 12,34 millions d'Euros (dont 10,4 millions d'Euros financés par l'AFD et 1,94 millions d'Euros sur les fonds propres CEDEAO) et d'une durée initiale de 4 ans, le programme a été prorogé de deux ans. L'achèvement technique du projet est prévu pour le 30 juin 2018. L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations ouest-africaines, principalement en renforçant les capacités des dispositifs nationaux et régionaux de sécurité alimentaire à prendre en compte les nouvelles dimensions de la sécurité alimentaire, la diversité des situations et l'interdépendance des économies nationales en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de l'appui à la définition des instruments et politiques régionales de régulation des marchés, les principales réalisations sont : (i) l'élaboration d'une note sur les enjeux de la renégociation à l'OMC des taux de droits de douane et (ii) la réalisation de cinq études (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Nigeria, Sénégal) sur les filets sociaux de sécurité dans le but de la conception d'un dispositif régional d'échange et de formation sur les filets sociaux de sécurité en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de la promotion d'opérations innovantes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les principales réalisations sont : le financement des sept (07) projets issus du premier appel à propositions dans les trois thématiques : i) fortification des aliments et production locale de produits de supplémentation nutritionnelle ; ii) sécurisation des systèmes d'activité pastoraux et iii) renforcement des systèmes de crédit et d'assurance agricole. Le coût total de la subvention destinée aux sept (07) porteurs de projet est de 1 550 565 Euros. Ces projets ont bénéficié d'une évaluation préliminaire qui a été exécutée au deuxième trimestre de l'année 2016.

On note également, la sélection de dix (10) projets dans le cadre d'un deuxième appel à propositions de projets qui a couvert deux thématiques : i) le stockage, la commercialisation des produits agricoles et la gestion des risques de marché et ii) les comportements alimentaires. La subvention totale est de 1 636 867 Euros. Les contrats ont été signés et les premiers acomptes sont versés aux bénéficiaires qui ont démarré leurs activités au cours du deuxième trimestre.

Enfin, on note la sélection en cours de 5 ou 6 projets dans le cadre d'un troisième appel à propositions de projets pour une subvention de 800 000 Euros. Cet appel a été lancé au cours du premier trimestre 2016 dans tous les 15 Etats membres de la CEDEAO dans les domaines thématiques, (i) « emploi et formation professionnelle en milieu rural », et (ii) « techniques agricoles résilientes face aux changements climatiques ».

2.2. Le Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO

Pour un coût de 4,016 millions USD financés par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) et pour une durée de 4 ans, le projet connaîtra une extension jusqu'au 31 décembre 2017. Ce projet est mis en œuvre par la FAO et a pour objectif de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les États membres de la CEDEAO.

Au cours du semestre, en termes de renforcement des capacités de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO, les principales réalisations ont concerné, (i) l'appui à la validation du cadre de suivi-évaluation de l'ECOWAP/PDDAA à travers l'organisation de l'atelier régional à Abuja en avril 2016 ; (ii) l'appui à l'élaboration du guide de formulation du PRIA / PNIA afin de proposer une approche et un contenu harmonisé pour la rédaction des Programmes d'investissement agricole des pays membres de la CEDEAO ; et (iii) l'appui à la formulation du projet régional conjoint BOAD – CEDEAO d'un coût de 14 millions USD sur l'Agriculture intelligente face au climat (AIC) soumis aux fonds d'adaptation.

En termes de renforcement des capacités de l'ARAA dans la coordination et l'exécution du Programme Régional pour l'Investissement Agricole (PRIA) de l'ECOWAP, il s'est agi principalement du recrutement d'un consultant long terme en protection sociale / filets sociaux de sécurité dont sa prise de service à l'ARAA est prévue pour le 13 juillet 2016. Il aura pour missions entre autres, (i) d'élaborer un module de formation sur le concept et l'approche « filets sociaux de sécurité » en Afrique de l'Ouest ; (ii) de conduire le processus de validation du module de formation orientée sur le renforcement des capacités des potentiels porteurs des projets pour la conception des interventions « filets sociaux » et la mise en œuvre des actions des différents acteurs impliqués ; (iii) d'appuyer l'équipe technique de l'ARAA dans le processus d'accompagnement des porteurs de projets et la mise en œuvre des actions « pilotes » déjà financées ; (iv) de contribuer à l'élaboration des notes de capitalisation sur l'expérience des premiers appels à propositions ; (v) d'apporter une assistance technique à l'équipe technique de l'ARAA sur les questions relatives à la protection sociale et les filets sociaux de sécurité.

2.3. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA

Ce projet est mis en œuvre à travers un mémorandum signé en 2014 entre la CEDEAO et l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement (AECID). L'AECID contribue à hauteur de cinq millions d'Euros avec un cofinancement de la CEDEAO de 10% des coûts des transferts directs aux projets terrains. Le projet vise l'appui à l'établissement et au fonctionnement de l'ARAA et la mise en place d'actions « innovantes » dans le domaine des filets Sociaux de sécurité alimentaire dans les pays de l'espace CEDEAO.

Les principales réalisations sont les suivantes : (i) la poursuite de la prise en charge du personnel de l'Unité technique de l'ARAA qui devrait se poursuivre jusqu'en fin septembre 2017; (ii) l'acquisition des équipements et des mobiliers de bureau ; (iii) la formation des porteurs de projets sur les filets sociaux de sécurité et sur la gestion technique, comptable et financière de leur projet, (iv) le lancement des 10 projets sélectionnés à l'issue du premier appel à propositions ; (v) la finalisation des accords de co-financement avec les 10 porteurs de projets pour une subvention totale de 2 146 789 USD. La mise en œuvre desdits projets est prévue pour commencer à partir du troisième trimestre de l'année 2016.

2.4. Le Projet faim zéro

Pour un coût global de 5,58 millions USD (dont 3 millions USD financés sur les fonds propres CEDEAO et 2,58 millions USD par la Coopération allemande), le projet est prévu sur la période 2013-2016. Son objectif est de contribuer à l'éradication de la faim et de la malnutrition en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2025.

Les principales réalisations sont : (i) la poursuite du processus pour la finalisation du cadre conceptuel et de la feuille de route de l'initiative faim zéro de la CEDEAO ; (ii) l'élaboration d'une page web de l'initiative faim zéro ; et (iii) la mise à la disposition de la CEDEAO d'une note technique sur l'intégration de la protection sociale et de la nutrition dans le secteur agricole, pour servir de document d'orientation pour la CEDEAO et les pays dans le processus de l'ECOWAP 2025.

Des appuis ont été apportés au Niger et au Burkina Faso. L'appui au Niger a concerné (i) l'élaboration de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (2016-2025) et son Plan d'Action (2016-2020), notamment pour mieux intégrer les aspects liés à la nutrition ; et (ii) pour la formulation d'un projet d'amélioration de l'environnement politique et programmatique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, pour une meilleure prise en compte de la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (financement acquis). L'appui au Burkina Faso a concerné l'élaboration d'un projet de type « Achats des Africains pour les Africains » qui lie l'agriculture locale à l'alimentation scolaire et la nutrition.

2.5. Le Projet Renforcement des capacités des pays d'Afrique de l'Ouest pour l'intégration des changements climatiques dans les politiques agricoles et la formulation de projets d'investissement

Le projet CEDEAO-NEPAD est un co-financement de 220 000 Euros dont 200 000 Euros supportés par le NEPAD. Il a commencé en octobre 2015 et s'est achevé en juin 2016.

Au niveau régional, la principale réalisation a été, l'organisation d'une formation régionale à Abidjan du 22 au 26 février 2016 sur le renforcement des capacités des Etats membres de la CEDEAO sur la formulation de projets d'investissement dans le domaine de l'agriculture face aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest. Cette formation a permis le renforcement des capacités de 40 cadres dont les points focaux PNIA des 15 Ministères en charge de l'Agriculture des Etats membres de la CEDEAO, des cadres des organisations régionales de producteurs (ROPPA, APSS) et d'autres organisations régionales d'Afrique de l'Ouest (AGRHYMET, BOAD).

Au niveau national, 15 formations nationales dont une dans chaque Etat membre de la CEDEAO ont été organisées. Ces formations ont permis de créer un pool de formateurs nationaux sur les questions d'agriculture face aux changements climatiques et la formulation de projets d'investissement. Entre 25 et 40 cadres ont été formés dans chaque pays, soit environ 450 cadres nationaux outillés sur l'intégration des changements climatiques dans les PNIA de seconde génération et la mobilisation des ressources dédiées au niveau international.

Outre ces formations, on note la mise à jour d'un portail web dédié à la dissémination des connaissances et des informations sur l'agriculture intelligente face aux changements climatiques dont le lien web est le suivant : <http://climatechange.ecowas-agriculture.org/fr>. Par ailleurs une étude portant sur la capitalisation des techniques d'agriculture intelligente face aux changements climatiques dans quelques Etats membres de la CEDEAO a été conduite.

Au niveau du bailleurs NEPAD, l'exécution du projet par la CEDEAO a été très satisfaisante. Celui-ci par conséquent, n'a pas attendu la fin du projet pour débloquer la dernière tranche du financement initialement soumise à la bonne exécution finale du projet, au regard de l'évaluation positive et satisfaisante à mi-parcours qui a montré selon lui une gestion efficace et efficiente du projet par l'ARAA

Au niveau des bénéficiaires, les résultats ou effets ont déjà été hautement appréciés par les bénéficiaires que sont les Etats membres. A cet effet, on peut noter la déclaration du délégué du Nigeria lors de l'atelier de lancement de l'élaboration des PNIA et PRIA de deuxième génération. Il a souligné que la formation des pays notamment en ce qui concerne le Nigeria a été très bénéfique et cela leur a permis d'intégrer la prise en compte des changements climatiques dans leur planification.

En plus, lors de l'atelier de clôture à Johannesburg en Afrique du Sud (03 et 04 juillet 2016), le représentant du NEPAD au Nigeria a hautement apprécié les résultats atteints par le projet dans son pays et dans les autres pays. Il a en effet, souhaité que ce genre de projet d'impact direct sur la vie des populations soit le mode opératoire de la CEDEAO.

2.6. Le Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest

Le projet de soutien au plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest est initié par la CEDEAO et l'UEMOA pour lutter contre le fléau des mouches des fruits au double niveau régional et national. Les activités de niveau régional sont mises en œuvre par la cellule de coordination basée à Bamako et les activités du niveau national sont exécutées par les comités nationaux sous la supervision de la cellule de coordination.

Démarré en août 2015 et prévu pour une durée de 4,5 ans, le coût du projet est de 23,5 millions d'Euros dont 17 millions d'Euros sont financés par l'UE, 1,5 millions par l'AFD et 5 millions sur fonds propres CEDEAO et des Etats membres. Basé à Bamako, le projet a pour objectif d'améliorer les revenus des producteurs de fruits et légumes et particulièrement des petits producteurs, contribuant à la sécurité alimentaire dans la sous-région et à la réduction de la pauvreté. Le projet couvre huit pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali et Sénégal) et est axé sur les composantes surveillance, lutte, renforcement des capacités et recherche appliquée.

En termes de surveillance, les principales réalisations sont : (i) l'identification et le géo-référencement de 110 vergers et 440 points de la surveillance régionale dans les 22 bassins de production de la mangue des 8 pays bénéficiaires ; (ii) l'acquisition des équipements de la surveillance (équipements de piégeage et de mesures des paramètres abiotiques) ; (iii) l'élaboration du plan et des modules de formation à la surveillance ; et (iv) le recrutement des opérateurs de collecte des données de surveillance régionale.

En termes de lutte, les principales réalisations sont : (i) l'élaboration du manuel de procédures à la lutte ; (ii) la formation de 32 formateurs de formateurs aux techniques de lutte intégrée ; et (iii) l'acquisition de produits de lutte contre les mouches des fruits (5705 L de Succès Appât et 133 340 sachets de Timaye) en cours de mises à disposition des pays pour le traitement des vergers.

En termes de renforcement des capacités, les principales réalisations sont : (i) l'organisation de la cérémonie officielle de lancement du projet en février 2016 à Dakar ; (ii) l'organisation de la formation de 16 comptables et chargés de projet aux procédures administratives et financières du projet ; (iii) la réalisation de l'audit du

laboratoire régional de référence ; et (iv) la tenue de l'atelier régional de bilan et de programmation 2016-2017.

Le semestre a été marqué également par, (i) la signature des conventions d'exécution de la recherche avec les institutions nationales de recherche agronomiques et la mise à disposition des ressources ; (ii) l'installation du comité scientifique ; (iii) la signature de la convention CEDEAO-Comité Nationaux avec 7 des 8 pays adhérents ; et (iv) le versement effectif de 502 227€ aux Bénin, Burkina, Ghana, Mali et Sénégal qui ont rempli les conditions. Les versements à la Gambie et à la Guinée sont en cours.

2.7. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO)

Le projet est financé par l'Union Européenne à hauteur 56 millions d'Euros. La durée du projet est prévue pour 5 ans. L'objectif du projet est de contribuer à répondre efficacement aux crises alimentaires et à renforcer la résilience des ménages dans une perspective de sécurité et de souveraineté alimentaires régionales durables, par la promotion de systèmes de réserves alimentaires d'urgence aux différentes échelles. Sur la période, le projet devrait contribuer à la constitution de 176 000 tonnes de céréales dont 60 000 tonnes de stocks physiques et 116 000 tonnes en termes de réserve financière.

En termes d'appui au stockage de la réserve régionale de sécurité alimentaire, les principales réalisations du semestre sont, (i) l'évaluation en cours de douze offres reçues de d'appel d'offres pour l'achat des 15 000 tonnes de céréales ; (ii) la sélection en cours des structures nationales de stockage qui ont soumissionné à l'appel à propositions dont sept (ANSAT du Togo, ONASA du Bénin, OPVN du Niger, OPAM du Mali, SONAGESS du Burkina Faso, NAFCO du Ghana et CSA du Sénégal) ont manifesté leur volonté de stocker les produits de la réserve régionale.

Le premier semestre a connu également la mise en place complète de l'équipe technique avec la prise de service le 17 juin 2016 du Coordonnateur du projet.

En outre, on note la production d'outils de communication et de visibilité du projet, l'élaboration d'un document de stratégie de communication et la réalisation d'une mission de suivi-évaluation itératif du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante 4 (ECOAGRIS) coordonnée au sein du Centre Régional AGRHYMET, l'équipe technique composée de 17 staffs a été mise en place. Le point focal du projet (qui gèrera la base de données) basé à Abuja auprès de la CEDEAO a été recruté et a pris service le 1^{er} mai 2016. Les experts en base de données basés respectivement à UEMOA/Ouagadougou et ARAA/Lomé, ont été retenus au Centre Régional AGRHYMET dans le cadre de la mise en place de la plateforme, en attendant l'acquisition et l'installation des serveurs régionaux.

Au 30 juin 2016, treize (13) pays ont signé leur arrêté de mise en place du Cadre National ECOAGRIS. La livraison des équipements informatiques (ordinateurs, onduleurs, serveurs, etc.) par les fournisseurs a été effective dans quinze (15) pays bénéficiaires.

2.8. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)

Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles est financé par la DDC (Suisse) pour un montant de 951 700 000 FCFA couvrant la période 2015 à 2019. La mise en œuvre se fait au profit des trois organisations professionnelles faitières qui sont le ROPPA, le RBM et l'APESS. L'objectif du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie de la population rurale en Afrique de l'ouest à travers la mise en œuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP).

Les activités réalisées au cours du premier semestre ont été, (i) l'appui à la participation des 3 organisations professionnelles faitières (OPF) bénéficiaires du projet à l'atelier de lancement du processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération à Abidjan ; (ii) l'organisation d'une réunion de concertations avec les bénéficiaires le 03 juin 2016 à Abidjan et (iii) l'élaboration des TDR pour le recrutement du chargé de programme en charge de la coordination et du consultant devant appuyer les OPF pour permettre leur pleine participation aux processus d'élaboration du PRIA et des PNIA de seconde génération.

2.9. Le Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO)

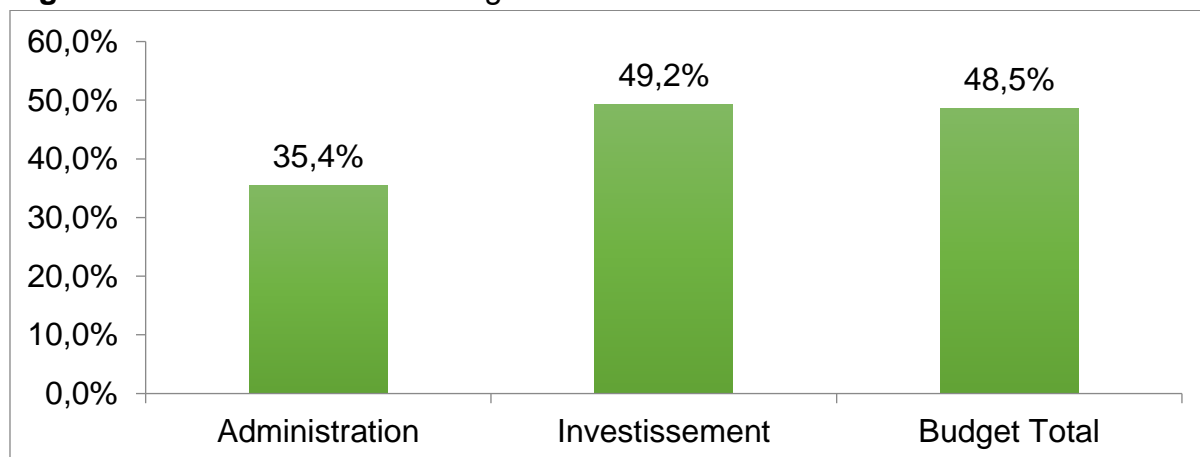
D'un montant de 67 000 USD financés par la FAO, le projet de renforcement des capacités de l'ARAA est prévu pour une durée de 6 mois (mai à octobre 2016). Les activités en cours sont l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication et d'une charte graphique de l'ARAA.

III. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Pour le premier semestre le budget annuel a été exécuté à hauteur de 48,5% (engagement y compris) sur un budget annuel de **27 100 798 USD**. Le taux de d'exécution du budget est de 35,4% pour le volet Administration et de 49,2% pour le volet programme ou investissement.

Le niveau d'exécution du volet Administration s'explique par la programmation dans le deuxième semestre de l'élaboration des outils tels que le dispositif du suivi-évaluation et la stratégie de communication.

Figure : Taux d'exécution du budget 2016



Le niveau d'exécution global légèrement inférieur à la moyenne (50%) s'explique d'une part, par le fait que les comités de pilotage se sont tenus à la fin du premier trimestre conduisant à l'approbation des plans de travail et des budgets des projets et programmes au deuxième trimestre et d'autre part, par le fait que certaines activités prioritaires ont été programmées au 2^{ème} semestre conformément au planning des activités adopté.

Tableau : Etat d'exécution budgétaire par nature des dépenses

Description	Budget 2016 en USD	Exécution semestre	Taux d'exécution
Administration	1 312 674	464 631	35,4%
Programme/ Investissement	25 788 124	12 685 723	49,2%
Total	27 100 798	13 150 353	48,5%

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans l'ensemble, la plupart des activités programmées au titre de l'année 2016 s'exécutent normalement. Les projets et programmes dont la coordination a été confiée à l'ARAA s'exécutent aussi bien avec des résultats tangibles.

En termes de défis et d'enjeux urgents, il s'agira de :

- opérationnaliser le Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (ECOWADF), créé par règlement C/REG.2/08/11, par la signature de la convention entre la CEDEAO et la BIDC et le versement de la contribution de la CEDEAO au titre de l'année 2016 ;

- opérationnaliser le Comité Consultatif et le Comité Inter-Départements pour l'Agriculture et l'Alimentation ;
- assurer la pérennisation de l'ARAA par l'absorption de son staff dans le dispositif du personnel de la CEDEAO à la fin de leur prise en charge par les partenaires techniques et financiers ;
- respecter les engagements de la CEDEAO vis-à-vis des partenaires techniques et financiers en matière de cofinancement des projets et programmes régionaux ci-dessus cités ;
- mobiliser les fonds propres pour le financement des trois (03) projets « Hydraulique villageoise améliorée », 50 millions USD ; « Aviculture villageoise », 1 million USD et « PRIME : Produire plus de riz avec moins d'engrais », 15 millions USD et la constitution de la réserve financière.
- mobiliser les Etats membres pour la mutualisation des stocks nationaux de 5% pour la constitution du stock régional.

Le deuxième semestre sera marqué aussi par l'acquisition du premier stock de 15 000 tonnes de céréales de la réserve, la mise œuvre et la supervision des projets issus des appels à propositions (27 projets), l'appui à l'ARAA d'un Expert en filets sociaux de sécurité, le lancement du deuxième appel à propositions de projets sur les filets sociaux de sécurité d'un montant de 1 900 000 Euros environ. On notera aussi le renforcement des capacités des acteurs sur les filets sociaux de sécurité et la mise en place d'un réseau d'échange à travers une Task Force, l'appui aux pays dans le processus d'élaboration de la deuxième génération des PNIA/PRIA, le lancement des premiers bulletins et outils de communication de l'ARAA, la mise en place du dispositif de suivi-évaluation de l'Agence, la mise à jour du site web de l'ARAA, etc.

ANNEXE I: TEMPLATE DES REALISATIONS (voir canevas de la Commission en Excel)